



Calendrier des principales actions de formation organisées à Bruxelles par la division "Formation du personnel" aux mois de juin/juillet 1987

Dates	Cours	Personnel concerné en priorité	
		Intitulé de l'action	N° programme de formation
16-17/6 Lux* 24-25/6 Bxl*	Séminaire pour chefs d'équipe traduction	5.2.3.	LA
18/6*	Management et communication	5.2.3.	IX.F. - A
12 et 19/6 et 2/7 *	Séminaire dans le cadre des jurys de concours	5.3.3.	XII-XIII - A.B.
24-25/6 2-3/7 *	Séminaire pour les chefs d'immeuble	5.2.3.	IX.C.6.
15-16-17/6 13-14-15/7*	Vision vidéo-cassettes dans le cadre de la préparation des membres de jurys de concours	5.3.3.	A.L.A.B.C.D.
26/6 *	Séminaire dans le cadre des jurys de concours	5.3.3.	A.L.A.B.C.D.
1-2-3/7	Compréhension de tableaux chiffrés	3.1.2.	A.B.
2-3/7 *	Séminaire pour secrétaires NL, 2ème partie	3.3.2.	C

2-3/7	Introduction pratique à la micro-informatique (avec introduction à MS-DOS) - FR	4.3.1.	A.L.A.B.C.
3/7 *	Séminaire dans le cadre des jurys de concours	5.3.3.	A.L.A.B.C.D.
2-6-9-13/7	Cours de langue - EN intensif - Préparation à la rédaction administrative	2.3.1.	A.L.A.B.C.D.
6-7-8/7	Computing fundamentals	4.2.2.	A.L.A.B.C.
6-7-8/7 *	Séminaire Arthur Young - 4th workshop	5.2.3.	VI.
6 au 9/7 *	Cours à l'entrée en service, modules C et P	1.2.	A.L.A.
6 au 10/7	Cours de langue - DE intensif	2.3.	A.L.A.B.C.D.
6 au 17/7	Cours de langue - EN intensif	2.3.	A.L.A.B.C.D.
6 au 24/7	Cours de langue - FR intensif	2.3.	A.L.A.B.C.D.
7 au 10/7	Cours de langue - EN intensif, perfectionnement en expression orale	2.3.1.	A.L.A.B.C.D.
9-10/7	Introduction pratique à la micro-informatique (avec introduction à MS-DOS)- FR	4.3.1.	A.L.A.B.C.
16 *	Séminaire sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	II.
23 *	Séminaire sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	VI.
Juillet	Médiathèque - Une communication ad hoc sera distribuée à l'ensemble du personnel	-	-
à déterminer*	Séminaire sur l'Acte unique et le vade-mecum	5.2.3.	X. PP.

Des informations plus détaillées sur la plupart de ces actions sont affichées dans les différents immeubles de la Commission.

Les demandes de participation sont à transmettre par la voie hiérarchique à la division "Formation du personnel", par le formulaire prévu à cet effet.

*) Uniquement sur invitation personnelle